

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES A L'OCCASION DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU
16 JUILLET 2024**

Le seize juillet deux mil vingt-quatre à 18 heures 30, le comité syndical s'est réuni 2 place du marché à St Michel de Maurienne, sous la présidence de Jacques GAVROY.
Les membres du comité syndical présents : Jacques GAVROY, Aimé PERRET, Gilbert QUEANT, Jean-Louis SASSO (en remplacement de Daniel AYMARD), Martin BERNARD (en remplacement de Guy RATEL)
formant la majorité des membres en exercice
Absents excusés : Daniel AYMARD (remplacé par Jean-Louis SASSO), Bernard JUILLARD, Guy RATEL (remplacé par Martin BERNARD), Marc BOIS, Noëlle MAZZOTTA
Secrétaire de séance : Gilbert QUEANT
Date de Convocation : 4 juillet 2024
Membres en exercice : 8 **Présents** : 5 **Votants** : 5

N° de la délibération	Délibération	Décision : Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,	Mode de scrutin	Vote
2024-020	Convention de réservation de site avec l'ONF pour le projet d'aménagement hydroélectrique du ruisseau de la Grollaz	<ul style="list-style-type: none"> approuve la convention de réservation de site proposée par l'ONF concernant le projet d'aménagement hydroélectrique du ruisseau de la Grollaz sur la commune de St Michel de Maurienne, autorise le Président à signer cette convention. 	Ordinaire	Unanimité
2024-021	Reclassement de Patricia SANCHEZ	<ul style="list-style-type: none"> approuve le reclassement de Patricia SANCHEZ de GF7 à GF9 au 1er juillet 2024 avec sa prise de fonction de responsable administrative en remplacement de Danielle BOCHET partie en retraite, charge le Président des démarches administratives pour mettre en œuvre ce reclassement. 	Ordinaire	Unanimité
2024-022	Prélèvement automatique pour le règlement des factures d'E-Flux by Road	<ul style="list-style-type: none"> approuve l'ajout du règlement des frais de gestion de la borne de charge de véhicules électriques par l'opérateur E-Flux By Road à la liste établie dans la délibération n°2021-019 des dépenses pouvant être payées sans ordonnancement préalable par le comptable, charge le Président d'en informer le comptable public. 	Ordinaire	Unanimité

Le président,
 Jacques GAVROY
